

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18898 - 73ÈME ANNÉE

Dégâts important à cause de fortes pluies

L'eau de ruissellement : le plus grand danger



Routes dégradées, prix des fruits et légumes en hausse, maisons inondées, La Réunion est touchée par d'importantes conséquences à la suite du passage au large de la tempête Ava puis d'un épisode de fortes pluies. Ce sont pourtant des phénomènes courants.

La Réunion se situe dans la zone tropicale. Elle détient également des records de pluviométrie. Elle est donc potentiellement sous l'influence des tempêtes et cyclones. À cela s'ajoute la menace de fortes pluies, phénomènes localisés, brefs mais intenses. Notre île a connu successivement les effets de la tempête Ava passée à plusieurs centaines de kilomètres des côtes, ainsi que de fortes pluies. Ce sont des phéno-

mènes habituels, et ils ont fait d'importants dégâts.

Dans la commune du Tampon, des routes ont été abîmées. À cause de fortes pluies jeudi et vendredi, des rues se sont transformées en torrent. Pour les témoins interrogés hier à la télévision, c'est du jamais vu. Les routes ont besoin d'importantes réparations pour être de nouveau utilisables. Plusieurs maisons ont été inondées. André Thien Ah-Koon, maire du Tampon, a notamment souligné que des construc-

tions ont dévié le cours naturel des ravines. Cela a donc amplifié les dégâts.

Eviter le bétonnage

Dans les années qui viennent, La Réunion devra faire face à deux phénomènes inéluctable. C'est tout d'abord le changement climatique qui concerne toute la planète. La

pollution de l'atmosphère par l'utilisation massive du charbon et du pétrole a créé accentué l'effet de serre. La température moyenne sur les continents et les océans augmente très rapidement. En conséquence le climat est dérégulé. Cela amène la multiplication de phénomènes climatiques extrêmes. Ille tropicale, La Réunion est particulièrement concernée par les cyclones. Ces dernières années, des ouragans très dévastateurs ont été observés. Le dernier en date à avoir marqué les mémoires est celui qui a ravagé Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Il faudra beaucoup de temps et d'argent pour reconstruire.

Le second phénomène inéluctable est celui de la croissance de la population. Au cours des 70 dernières années, La Réunion a vu son nombre d'habitants passer de 250.000 à près de 900.000 et la barre du million d'habitants sera franchie d'ici une vingtaine d'années. Il faut donc construire des logements en conséquence.

Le maire du Tampon a mis l'accent sur des constructions qui ont détourné le lit naturel des ravines. Il faut également noter que la construction de routes, de parking et plus largement le bétonnage des pentes créent des zones imperméables. Au lieu de s'infiltrer dans le sol, l'eau ruisselle et finit par toucher des habitations situées plus bas.

Ne prendre aucun risque

Cela montre l'importance de revoir cet aménagement du territoire et de sécuriser les biens des personnes qui vivent dans des zones à risque. C'est aussi la nécessité absolue d'éviter de prendre le moindre risque dans la construction des futurs logements. Ainsi le projet de ville nouvelle de Cambaie est l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Le site est une plaine côtière au pied de la montagne, menacée

par la montée du niveau de la mer consécutif au réchauffement climatique.

Ailleurs, la construction près d'un lit de ravine est à proscrire. Et plus largement, il est nécessaire d'être économe en termes d'emprise foncière pour limiter les surfaces im-

perméables qui permettent à l'eau de ruisseler. Sans cela, l'impact de fortes pluies sera toujours plus important.

M.M.

L'accord de pêche Maroc-Union européenne devant la Cour de justice de l'UE

Pêche : et pour La Réunion, on fait quoi ?

Dans son avis, l'avocat général auprès de la Cour de justice de l'UE estime que « En concluant [l'accord de pêche Maroc-UE], l'Union [...] n'a pas mis en place les garanties nécessaires pour assurer que l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental se fasse au bénéfice du peuple de ce territoire ».

Rappelons que le Sahara occidental se trouve sous administration du Maroc. Ce qui n'excluait pas pour autant, nous dit l'avocat général auprès de la Cour de justice de l'UE, que l'Union mette « en place les garanties nécessaires pour assurer que l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental se fasse au bénéfice du peuple de ce territoire ».

Cet avis nous intéresse énormément puisque, depuis des décennies, les flottilles de pêche de l'UE exploitent les ressources halieutiques naturelles de La Réunion sans tenir aucun compte des intérêts de La Réunion.

À maintes reprises, nous avons fait observer combien il était dommageable que La Réunion soit ainsi privée du droit de défendre ses ressources halieutiques.

Vainement.

À aucun moment l'UE pas plus que la France n'ont daigné accorder la moindre attention à cette légitime revendication ainsi qu'au droit de La Réunion à disposer de tous les documents — tant préparatoires que conclusifs — des accords de pêche accordés aux flottilles européennes dans la ZEE de La Réunion et, plus largement, dans la Zone Sud-Ouest de l'Océan Indien ce qui nous permettrait de nous « assurer que l'exploitation des ressources naturelles [de La Réunion] se fasse au bénéfice du peuple de notre île ».

Ce à quoi l'UE ne manquerait pas de répondre ceci : vous auriez 1000 fois raisons de réclamer votre droit mais, pour cela, encore faudrait-il que la France vous accorde le statut d'autonomie que vous réclamez depuis 1959.

Donc ...

Jean

In kozman pou la rout

« Adroit konm Zozèf a gosh »

Marmaye koméla na pi tèlman lokazyon pou mézir z'ot fors épi z'ot kapasité. Ni pé di sé pars, zot lé koupé par raport la natir. Lontan l'avé touzour in galé pou anvoye dsi zoizo, in mang pou fé tonbé, in pyé d'boi pou grinp dosi ziska lo pti pointe l'aprè fléshé. Koméla, sirtou isi shé nou marmaye i gingn pi fou in kou d'galé konm k'i fo, grinp dsi in pyé d'boi, fé roul in toupi sansa fé d'ot shoz ankor. Mèm bann zoué lé élektronik antomatik ! Sé dir si in marmaye nana l'okazyon vréman pou mézir avèk in n'ot dann bann zé nou téi fé lontan étan marmaye. Kaminmsa, l'adrèss i égzis touzour é dann la vi in moun i pé ète adroit konm pa. Kan i di li lé adroit konm Zozèf a gosh, sa i vé dir li lé vréman maladroit. Pou z'ot par, zot lé adroit sansa zot lé konm Zozèf a gosh ? Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Edito

L'Afrique « pays de merde » selon Trump : quand un riche méprise les pauvres

Selon des déclarations reproduites dans le New-York Times et le Washington Post, le président des États-Unis se serait livré à des propos injurieux lors d'une rencontre avec des sénateurs au sujet d'un projet visant à limiter le regroupement familial et réduire l'accès aux États-Unis par l'intermédiaire d'une loterie. Le but est de permettre l'expulsion de milliers de jeunes notamment.

Faisant référence aux ressortissants d'Haïti et d'Afrique, Donald Trump a déclaré : « Pourquoi est-ce que toutes ces personnes issues de pays de merde viennent ici ? ». Ces propos n'ont pas manqué de faire réagir dans les pays concernés, et aux Nations-Unies. Le porte-parole de la Commission de l'Union africaine a répondu en affirmant que « c'est d'autant plus blessant compte tenu de la réalité historique du nombre d'Africains qui sont arrivés aux États-Unis comme esclaves ».

Cette attaque vise aussi La Réunion, qui se situe géographiquement en Afrique. Elle raisonne d'autant plus que dans notre île, un racisme latent persiste. Force est de constater que dans notre île, les plus pauvres sont majoritairement des descendants d'esclaves, ainsi que les immigrés en provenance des îles de notre région. Aux États-Unis, les personnes d'ascendance africaine ainsi que les immigrés en provenance de pays en voie de développement constituent une grande partie des classes les plus pauvres.

Au-delà d'un racisme latent, la déclaration du président des États-Unis est l'illustration du mépris d'un membre de la classe dominante vis-à-vis des pauvres. Elle souligne qu'un grand combat de ce 21^e siècle est la lutte contre les inégalités dans le monde. Ceci renverra dans les poubelles de l'histoire ceux qui pensent qu'ils peuvent mépriser d'autres êtres humains parce qu'ils ont bénéficié d'un système qui a fait d'eux des riches.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Akoz, aköz pa ? In l'ésplikasyon konm baz bann poinnvizé Parti Communist Rényoné

Souvan dé foi ni poz anou in takon késtyon isi dan nout péi La Rényon. Ala inn ! Pou kosa, d'après zot dopi 1979 tou lé dé zour, laba Sint-Roz ni zète dan la mèr i milyonn lite dolo prop san ansèrv sa pou demoun, san ansèrv sa kansrédi pou l'irigasyon ?

Lo l'ésplikasyon sé nout kamarad Jean i sort done anou dann in l'artik dsi bann l'éstasyon pou transfer l'échèrzi (in STEP i apèl sa !) : in sort miz an atant l'échèrzi prop kant la domann lé fèb épi lo kapasité prodiksyon inportan. Koméla néna zis in sistèm pou diminyé la prodiksyon kant bann z'utilizatèr i dor par ébzant rant minui épi sète èr gran matin.

Na poin i n'ot moiyn pou moiyné ? Lé bliyé diminyé la prodiksyon ? Si lété posib mète lo la dan in basin d'atant... Parti kominis, kant li té i prépar so plan dévlopman dann l'ané 1990 – dizon kan li té i aviz déza l'otonomi dann nln'échèrzi pou nout péi !- la poz késtyonin tête zèf l'EDF. La domann ali si lété pa posib fé in dézyèm basin an otèr épi kan kouran lé an tro fé mont dolo dopi an ba ziska an o konmsa l'èr néna in for konsomasyon ansèrv lo dan basin sipèryèr pou in pli for prodiksyon.

I paré tête dozèf la, la di nout bann kamarad sa sé i solisyon konm sète ban shadok i propoz dann télé vizyon. Shadok ? Sa in bann robo téi fé tourn bann mashine i ansèrv pa arien pou la po patate.

La po patate ? A oui, kont la dsi mé néna in l'ésplikasyon kant mèm. Si lété pa parti kominis l'avé poz késtyon la, kosa bann tête zèf l'EDF nora fé ansanm ? Si lété par ébzantp gouvèrnman l'avé domann ali sa, moin lé sir nora pa trète lo gouvèrnman konmsa. Nora pa trète ali d'shadok ! La plèzantri dsi bann shadok nora rès koinzé an travèr d'gozyé désèrtin.

Nout kamarad Jean i asplik anou koméla sa sé i n'afèr i fé i pé partou é dèrnyé tan dann in éstasyon koté agadir dann Marok. Lé vré Marok lé indépandan é li koné fé zoué konm i di la konkirans. An touléka, mi invite mon bann dalon pou alé Sint-roz pou avèy lo a gogo zété pou arien dan lo salé, pou oir lo travaye bann sabotèr l'ékonomi rényonèz.

Mi pans pa bann shadok noré té kapab invariant in solisyon konmsa. In solisyon pou zète in milyon lite dolo prop tou lé dé zour, donk in bann milyar lite dolo dann trant uit z'ané dopi l'ané 1979.

Justin